

Des livres numériques accessibles pour les Dys

SOMMAIRE

1. **Introduction** : un enjeu majeur pour accéder aux savoirs et à la culture
2. **L'édition numérique**
3. **Comment accéder à cette littérature digitale** encore rare et mal référencée ?
 - **Les textes réglementaires : l'accessibilité numérique pour les personnes empêchées de lire**
4. **L'offre disponible :**
 - **En bibliothèque**
 - **Les associations de personnes empêchées de lire**
 - **L'édition commerciale**
5. **Un plan stratégique interministériel** pour le développement d'une offre de livres numériques accessibles aux personnes en situation de handicap
6. **Scolarité** : des manuels ou cahiers d'exercices numériques
7. **Conclusion** : l'accessibilité un impératif de citoyenneté dans une société inclusive.

Annexe : tableau récapitulatif de l'offre numérique (non exhaustif)

Introduction : un enjeu majeur pour accéder aux savoirs et à la culture

L'accès aux livres et à l'écrit via des supports numériques est porteur d'enjeux majeurs pour les personnes en situation de handicap comme pour l'ensemble de la population : il permet de découvrir des œuvres littéraires, de forger sa culture générale et citoyenne, d'apprendre et de se former tout au long de la vie.

De nombreuses personnes souffrent aujourd'hui d'une difficulté d'accès à l'écrit du fait d'un handicap. Les situations et les besoins sont divers. Certaines personnes sont empêchées de lire car elles ont des troubles cognitifs, tels que des troubles « Dys » (dyslexie, dysphasie, dyspraxie).

Etre empêché de lire

Chez les Dys, l'activité de lecture peut être perturbée par **un trouble du décodage**, soit de la correspondance graphèmes-phonèmes (correspondance du son écrit au son oral). Il s'agit de la dyslexie phonologique, forme la plus fréquente de la dyslexie. La difficulté de lecture peut aussi, être engendrée par les limites de la capacité **de traitement visuo-perceptive** intervenant dans l'acquisition des connaissances orthographiques lexicales, c'est l'hypothèse du déficit de l'empan visuo-attentionnel »¹.

Souvent les Dys ne peuvent accéder aux textes qu'au prix **d'adaptations personnalisées**, basées par exemple sur une mise en forme des documents, ou sur leur sonorisation à l'aide de synthèse vocales² ou encore par la lecture de documents par des tiers.

¹ Comme le suggèrent les études de Share (1995), Valdois, Bosse (2004) et Tainturier (2007)

² La synthèse vocale est une application informatique qui permet de transformer un texte en suite de sons qui se rapprochent autant que possible de la parole humaine. Ces voix existent en plusieurs langues (certaines sont gratuites et intégrées dans des applications ou dans l'environnement informatique sur PC ou tablette.

L'édition numérique

Avant de présenter les différents éditeurs d'ouvrages accessibles par les Dys, il convient de définir **les différents types de supports électroniques** et les logiciels et outils grâce auxquels ils vont être lus.

Le livre numérique

Ou livre électronique, « C'est un livre édité et diffusé en version numérique, disponible sous forme de fichier, qui peut être téléchargé et stocké pour être lu soit sur un écran, tel que celui d'un ordinateur personnel, d'une liseuse, d'une tablette tactile, ou encore d'un smartphone, soit sur une plage braille, soit sur un dispositif de lecture de livres audio. »³

Contrairement au livre imprimé, pour lequel on ne peut dissocier le texte du papier sur lequel il a été imprimé, le livre numérique a la particularité de distinguer le contenu et le dispositif de lecture : la machine et les logiciels.

Il existe **plusieurs types de formats numériques édités** :

- **Le plus diffusé actuellement est le format PDF** (Portable Document Format)

Il s'agit de la transformation d'un fichier texte numérique. On peut le lire, en installant un logiciel spécifique (Acrobat reader), dans de nombreux environnements informatiques : Windows, UNIX et Mac. S'il est intéressant car il conserve la mise en page prévue par l'auteur, il n'est pas adapté aux outils de lecture actuels que sont les smartphones ou les liseuses et **en l'état ne permet pas de modifications et d'adaptations.**

- **Le ePub : le format de ebook le plus répandu**

Il s'agit d'un format ouvert et interopérable. Il est particulièrement bien adapté aux livres numériques. Toutes les liseuses, sauf les « Kindle », le lisent. Il existe également le ePub2 et le ePub3 qui sont des améliorations du format initial. Le format ePub 3, permet notamment une interactivité du texte ainsi que de l'enrichissement audio. Des éditeurs de livres adaptés comme [Mobidys](#), les éditions du [Miroir aux Troubles](#), ou [Appidys](#), ont utilisé ces supports en y intégrant certaines fonctionnalités pour créer des manuels enrichis pour

³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_num%C3%A9rique

les enfants DYS. Ces livres numériques, **nativement accessibles peuvent répondre aux besoins de nombreuses personnes empêchées de lire.**

Les liseuses

sont généralement compatibles avec le format EPUB. Kindle utilise un format de fichier propriétaire : AZW3, AZW, MOBI11. Diverses applications de lecture supportant l'EPUB sont également disponibles pour les ordinateurs personnels, les tablettes tactiles et les smartphones.

Les supports numériques lus à l'écran facilitent la lecture pour les publics Dys, particulièrement via des liseuses dont l'écran est rétroéclairé. En effet, les liseuses permettent de compenser **les problèmes d'attention visuelle** des Dys. En effet, comme l'explique le chercheur Matthew Schneps,⁴ « Il serait plus facile pour les dyslexiques de se concentrer sur de courtes lignes de texte, qui contiennent moins de mots que dans un livre. **L'attention est facilitée car non perturbée par du contenu périphérique.** Les dyslexiques identifient ainsi mieux les mots et lisent plus rapidement ».

De nombreuses liseuses intègrent désormais des fonctionnalités et adaptations pour faciliter la lecture pour les dys : polices, non justification des textes, ou synthèse vocale...

□ Les fichiers audio

Un fichier audio est un format informatique qui stocke des sons : de la musique, de la voix humaine... sous forme numérique. Les formats de fichiers que l'on trouve sont de type MP3, WAV, REAL AUDIO ou MIDI. Ils peuvent être générés par des outils de synthèse vocale ou par des enregistrements de voix humaines via des systèmes d'enregistrement numériques. Pour les Dys, La lecture de livres audio constitue une alternative intéressante pour accéder aux contenus écrits.

⁴ Directeur du laboratoire pour l'apprentissage visuel au Smithsonian Astrophysical Observatory. Il est l'auteur principal d'une étude publiée récemment dans la revue **PLOS One, portant sur la différence, pour une personne dyslexique, de lire sur papier ou sur liseuse.** <https://www.sciencedaily.com/releases/2013/09/130918181126.htm>

Comment accéder à cette littérature digitale encore rare et mal référencée ?

Pour les personnes empêchées de lire il est difficile aujourd'hui de connaître l'offre numérique disponible, soit chez les éditeurs, soit en bibliothèque, ou encore sur de sites dédiés. Les familles rencontrent aussi des difficultés particulières lorsqu'il s'agit de trouver des manuels scolaires numériques pour adapter la scolarité de leurs enfants.

Dans ce dossier la FFDYS vous propose d'une part de présenter les textes réglementaires qui permettent désormais aux personnes empêchées de lire d'accéder à des ouvrages numériques, d'autre part de faire une « **cartographie** », pour la France, des éditeurs, des associations ou des bibliothèques qui produisent ou diffusent cette littérature digitale.

Les textes réglementaires

[La loi LCAP, n° 2016-925 du 7 juillet 2016](#) relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, modifie en profondeur le cadre de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées en élargissant le champ des bénéficiaires de l'exception handicap **à toute personne empêchée de lire**.

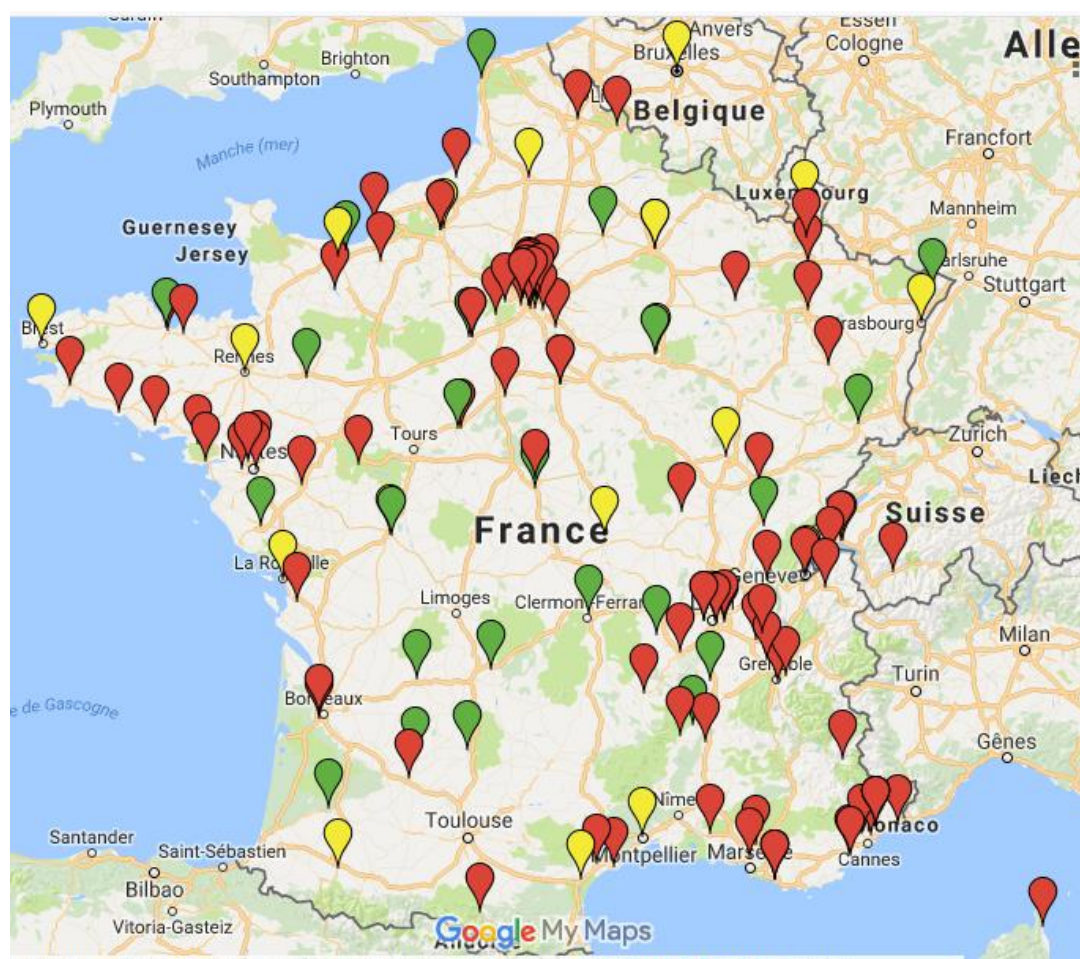
Elle permet à des organismes à but non lucratif de réaliser et de communiquer aux personnes concernées, des versions adaptées des œuvres protégées, sans avoir ni à demander d'autorisation préalable aux titulaires des droits et droits voisins (auteurs, éditeurs, producteurs, interprètes, etc.) ni à les rémunérer.

Il existe aujourd'hui [plus de 120 organismes](#) en France qui bénéficient de l'exception handicap au droit d'auteur pour produire ou communiquer des documents adaptés, dont plus de 50 sont agréés (associations, bibliothèques universitaires, organismes de formation...) pour accéder aux fichiers numériques des éditeurs via la base de données [Platon](#) de la bibliothèque nationale. Les personnes intéressées peuvent solliciter ces organismes directement pour obtenir des « fichiers source » dans différents formats numériques, ou des ouvrages adaptés pour des consultations strictement personnelles. Parmi eux, à titre d'exemple, [l'association Bookin](#) propose d'adapter **des manuels scolaires** pour les Dys, dès la rentrée 2018 (Abonnement annuel 20 €).

L'offre disponible

En bibliothèque

Les bibliothèques publiques sont des relais indispensables pour la mise à disposition d'ouvrages numériques ou d'éditions adaptées. Aujourd'hui, 130 000 titres sont accessibles dans 2 000 bibliothèques sur le territoire français, via **le dispositif interprofessionnel, PNB** (Prêt Numérique en Bibliothèque), lancé en 2012. L'offre PNB peut être consultée par les particuliers, sur la carte suivante : [PNB](#).



De leur côté, certaines collectivités locales se sont lancées dans la digitalisation des fonds de certaines bibliothèques où CDI. Ce sont **les Bibliothèques Numériques de Référence (BNR)**. Elles mettent à la disposition de leurs adhérents des fonds numérisés dont certains sont accessibles pour les personnes empêchées de lire.

- Orléans et Moulins Communauté, retenues dès 2010 ;
- Compiègne, Nîmes et la communauté d'agglomération de Montpellier, retenues en 2011 ;
- Lyon, Lille, Rennes Métropole, Roubaix, Grenoble et Valenciennes, retenues en 2012 ;
- Le Sillon lorrain (Nancy, Épinal, Metz, Thionville), Rouen retenus en 2013 ;
- Aix-en-Provence, Bordeaux, Brest, Caen-la-Mer, le Conseil départemental du Pas-de-Calais, Plaine Commune et Grand Troyes, retenus en 2015 ;
- Nantes, le Conseil départemental de la Loire, le Conseil départemental de la Drôme, Valence Romans Agglo, retenus en 2016 ;
- Le Conseil départemental du Jura, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Poitiers, Saint-Étienne, la Communauté d'agglomération de Cambrai et la Communauté urbaine de Dunkerque, Bayonne, la Ville de Paris retenus en 2017.

Par ailleurs, le ministère de la Culture, en s'appuyant sur le [rapport d'inspection interministériel IGAC-IGAS-IGAENR](#) sur l'adaptation des œuvres, de décembre 2016, a décidé de suivre une des principales recommandations en augmentant « le nombre de bibliothèques publiques habilitées pour l'exception handicap » et lance le projet « 300 bibliothèques habilitées d'ici 2019 ». ⁵ Dans ce cadre, par exemple, la médiathèque José Cabanis à Toulouse, organise **des « rendez-vous Dys »**, soit les jeudis de 15 h à 17 h sur le pôle « l'œil et la lettre », soit en accueillant les personnes intéressées lors de rendez-vous personnalisés sur inscription (05 62 27 45 86).

⁵ Andissac, Marie-Noëlle et Fontaine-Martinelli, Françoise. « La Bibliothèque accessible ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2017, n° 11, p. 26-35. Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-11-0026-003>

Les associations de personnes empêchées de lire

Depuis de nombreuses années, des associations ou des écoles pour les publics aveugles ou malvoyants adaptent des ouvrages, sous différents formats : braille, gros caractère, ou en fournissant des fichiers audio de textes lus par des bénévoles.

- **L'Institut National des Jeunes Aveugles** a constitué à partir de 1995, [une base de données, la BDEA](#) qui permet de localiser les documents adaptés et disponibles à l'intention des publics déficients visuels et de coordonner la production nationale, en priorité, du secteur scolaire. Elle fait notamment le lien avec d'autres bibliothèques accessibles, comme
- **La bibliothèque des donneurs de voix (ADV)**. Cette association réalise et gère des enregistrements d'ouvrages littéraires (livres audio et revues) destinés à être prêtés gratuitement aux personnes empêchées de lire. Elle compte 114 établissements secondaires dans [toute la France](#), dites Bibliothèques Sonores (BS). (Abonnement annuel 20 €).
- **Le GIAA** (Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes) ouvre sa bibliothèque d'ouvrages adaptés aux personnes dys. Depuis 1949, l'association concentre une grande partie de ses efforts sur l'adaptation d'ouvrages sur des supports adaptés aux besoins des déficients visuels. Depuis le début de cette année 2018, cette association est agréée par le ministère de la culture pour mettre ses 70 ans de savoir-faire au service des personnes souffrant de troubles « dys ». En s'abonnant au GIAA (20 ou 60 € en fonction de la formule), les Dys peuvent avoir accès à des ouvrages scolaires et universitaires, de littérature générale, des documentaires, des revues, en langue française ou étrangère (76), en version audio, mais aussi en version numérique, .doc, .pdf, rtf ; txt... selon leurs besoins.

Contact : par courriel à l'adresse giaa@giaa.org site www.giaa.org

- D'autres associations proposent **des ouvrages numériques ou audio gratuits**, téléchargeables, aux formats pdf, epub, MP3..., via leurs sites internet,

comme [ebookgratuits](#), [litteratureaudio.com](#) [audiocite](#) [livrepourtous](#),
[bibebook.com](#) ou [Bibliboom](#).

- De même, la **bibliothèque nationale**, via la **base de données Gallica**, propose plus de **3 600 EPUB à télécharger gratuitement**. Parmi ceux-ci, la Direction du Numérique pour l'Éducation du ministère de l'Éducation nationale a sélectionné 75 ouvrages à destination des enseignants et de leurs élèves sur le portail **Éduthèque** .

On trouve aussi de nombreux podcasts sur les sites des chaînes de radios. Par exemple sur le site de France Culture:



L'édition commerciale

Le syndicat national des éditeurs (SNE), note que depuis 2016, il y a une forte augmentation de l'édition numérique, particulièrement dans la catégorie « scolaire » (manuels numériques aux établissements et les offres de ressources numériques parascolaires aux particuliers). Le déploiement de ressources numériques dans les écoles a connu une forte accélération : au collège près de 133 000 classes accèdent à un manuel numérique via une licence collective et 1 500 000 manuels numériques ont été mis à la disposition des collégiens avec des accès personnels. Les ventes au grand public poursuivent également leur progression. La Littérature reste le secteur éditorial dominant.

Mille quatre cent soixante-dix-neuf éditeurs proposent un catalogue numérique avec **280 000** livres numériques disponibles à la vente. Tous les titres vendus en format epub par les éditeurs sont lisibles sur liseuse.

On trouve aussi cette offre en ligne sur des sites comme [Audible](#), [bookd'oreille](#), [ebooks](#),... ou sur les sites de certains éditeurs spécialisés, comme [epagine](#) ou [Theleme](#) . Les éditeurs commerciaux apportent une valeur ajoutée aux ouvrages audio qu'ils proposent, en choisissant des acteurs pour interpréter les textes.



Liste des éditeurs numériques francophones (2018) (107 en juin 2018).

Une plan stratégique interministériel pour le développement d'une offre de livres numériques accessibles aux personnes en situation de handicap

A partir de juillet 2018, le ministère de la culture lance **un plan stratégique interministériel pour le développement d'une offre de livres numériques accessibles aux personnes en situation de handicap**, en s'appuyant à la fois sur l'édition commerciale et sur les organismes agréés qui sont complémentaires.

Scolarité : des manuels ou cahiers d'exercices numériques

Dans le Projet de loi de finances pour 2018 le ministre explique la nécessaire conservation du papier face au numérique pour les manuels scolaires [le 18 novembre 2017](#). Comme le note Bruno Duvauchelle : « L'arrivée du numérique perturbe bien sûr l'approche du questionnement, mais la force des éditeurs et de l'Etat, c'est de maintenir la forme du manuel dans sa permanence historique pour des raisons différentes mais qui finalement arrangent tout le monde. C'est bien du "gagnant/gagnant" !!! Pour ces deux-là. Quant aux

élèves, ils n'ont qu'à "faire avec" »⁶. Par ailleurs, paradoxalement, le ministère de l'éducation nationale mène une politique de soutien au développement et à la diffusion de ressources numériques pédagogiques⁷. Elles sont accessibles en ligne pour les enseignants et parfois pour les parents sur les sites :

- **Eduthèque** : le [portail](#) fournit librement aux enseignants une offre de ressources numériques pédagogiques de grands établissements publics avec lesquels le ministère a conclu un partenariat, ainsi que des scénarios d'usage pédagogique proposés par les académies.
- **Les banques de ressources numériques éducatives** : dans le cadre du plan numérique pour l'École et de la mise en œuvre de la réforme des programmes à la rentrée 2016, [des banques de ressources numériques éducatives \(BRNE\)](#) sont gratuitement mises à disposition des enseignants et des élèves du CM1 à la 3ème pour une durée de trois ans au moins. Elles sont composées de contenus et de services associés pour composer des documents, des parcours ou des évaluations et sont organisées par cycles d'apprentissage.
- **Myriaé** : [premier portail de recherche et de présentation des ressources numériques pour l'École](#), ce nouveau service est proposé par le ministère de l'Éducation nationale et Réseau Canopé afin d'accompagner les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques. Myriaé est également à la disposition des parents pour accompagner leur enfant au cours de leur scolarité.

Tous les éditeurs scolaires ont développé des offres de manuels numériques en ligne ou associés à des ouvrages édités sur CD-Rom ou sur clé USB.

On retrouve cette offre sur le site de diffusion et de distribution à l'usage des professionnels de l'éducation : [canal numérique des savoirs](#) qui regroupe une soixantaine d'éditeurs scolaires et du [kiosque numérique de l'éducation](#).

Certains éditeurs développent aussi des cahiers d'exercices comme les éditions Belin par exemple qui publient 32 Cahiers d'exercices interactifs en prenant en compte quelques adaptations **pour les Dys** : police Open Dyslexique, taille de police et contraste. Par

⁶ <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2018/06/29062018Article636658542928698142.aspx>

⁷ https://www.weblettres.net/manuels2011_guideTICE.pdf

exemple, l'éditeur «[Le livre scolaire](#) », intègre dans ses manuels en ligne, un menu avec des fonctionnalités qui permettent de réaliser des adaptations pour les Dys :



Le livre scolaire

Dans certains établissements les enseignants en lettre et en documentation ont pris l'habitude de travailler ensemble dès lors qu'une œuvre intégrale est étudiée en classe, afin de proposer le choix entre support papier et formats numériques (texte ou audio) pour les publics empêchés de lire. Parmi les œuvres conseillées dans les programmes, leur choix portera sur un ouvrage qui existe dans les deux versions pour favoriser l'accessibilité.

Dans le guide « [Rendre accessible à sa mesure](#) », dans l'enseignement agricole, paru en juin 2018, la documentaliste, du Lycée agricole de Montravail, Caroline Meric, explique comment, à l'occasion d'un concours de lecture : «Les incorruptibles», un prêt de liseuses a été mis en place au CDI pour aider les participants à s'approprier les contenus des ouvrages sélectionnés, car parmi les 18 élèves participants à ce concours, 3 étaient «Dys » (p. 74).

Conclusion : l'accessibilité un impératif de citoyenneté dans une société inclusive

Nous avons vu que l'accessibilité numérique représente un véritable enjeu pour les personnes empêchées de lire, c'est même un « impératif de citoyenneté »⁸ dans une société inclusive. Aujourd'hui les pouvoirs publics comme les éditeurs privés et les associations de personnes en situation de handicap sont engagés dans le développement de cette offre.

⁸ <http://references.modernisation.gouv.fr/accessibilite-numerique>

En attendant la prochaine [rentrée littéraire accessible](#), proposée par le syndicat national de l'édition (SNE), je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

**Document réalisé par Laetitia Branciard -
Vice-présidente FFDYS Pôle scolarité et multimédia,
membre de la commission en charge de l'exception handicap au droit d'auteur**

A lire également :

Des livres pour les dys

Laetitia Branciard

32p. – ApedysMidi Pyrénées 2016.

>> [Télécharger le livret en PDF](#) :

DES LIVRES pour les dys ?

Laetitia Branciard



ApedysMidi Pyrénées 2016
apedysmidip.fr

ANNEXE Liste non exhaustive d'éditeurs ou d'associations qui proposent des éditions numériques ou adaptées pour les Dys

Organismes bénéficiant de l'exception au droit d'auteur pour produire ou communiquer des documents adaptés	<ul style="list-style-type: none">➤ Ministère de la culture plus de 120 organismes➤ la base de données Platon de la Bibliothèque nationale➤ l'association Bookin des manuels scolaires pour les Dys
Les bibliothèques publiques	<ul style="list-style-type: none">➤ le dispositif interprofessionnel, PNB.➤ Bibliothèques Numériques de Référence (BNR).
L'édition adaptée en ligne : les associations / abonnements	<ul style="list-style-type: none">➤ La base de données, la BDEA➤ la bibliothèque des donneurs de voix (ADV) bibliothèques sonores dans toute la France➤ Le GIAA (Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes)
Des ouvrages numériques ou audio gratuits, téléchargeables, aux formats pdf, epub, MP3...	<ul style="list-style-type: none">➤ ebookgratuits,➤ litteratureaudio.com➤ audiocite➤ livrepourtous,➤ bibebook.com➤ Bibliboom➤ Gallica
L'édition commerciale :	<ul style="list-style-type: none">➤ Liste des éditeurs numériques francophones (2018)➤ l'offre epub des éditeurs français est disponible dans les librairies numériques. Exemples : https://www.leslibraires.fr/ ; https://www.decitre.fr/ ; https://www.mollat.com/➤ Audible,➤ bookd'oreille,➤ ebooks,...➤ SNE rentrée littéraire accessible➤ Livres-Accès (pour les Dys...)

Manuels scolaires gratuits pour les enseignants	<ul style="list-style-type: none">➤ Eduthèque : le portail➤ banques de ressources numériques éducatives (BRNE)➤ Myriaé
Editeurs de manuels numériques	<ul style="list-style-type: none">➤ canal numérique des savoirs➤ kiosque numérique de l'éducation➤ Le livre scolaire➤ Editions Belin